

CONCOURS « LES 50 ANS DU BIA »

L'Aéronautique en Milieu Scolaire en Aquitaine (AMSA) organise un concours en partenariat avec les Rectorats de BORDEAUX, POITIERS et LIMOGES, le BAAS et le Comité Régional Aéronautique Nouvelle Aquitaine.

Ce concours s'adresse à tous les ateliers BIA de la Nouvelle Aquitaine.

OBJECTIFS

L'AMSA souhaite marquer les 50 ans du BIA et, à cette occasion, faire connaître cette formation aux établissements scolaires de la Région.

La formation au BIA fait connaître le milieu aéronautique aux jeunes et les met en situation de piloter. Elle développe chez l'élève de collège et de lycée :

- La confiance et l'estime de soi parce qu'il (elle) se rend compte qu'il (elle) est capable de faire quelque chose de complexe,
- Une bonne connaissance d'un domaine professionnel fournisseur d'emploi de tous niveaux en Aquitaine,
- Une réflexion active sur son orientation,
- La possibilité de pratiquer le pilotage en club : une école de la responsabilité et de l'audace.

MODALITES

Le concours sera clôturé le 15 Mars 2018. La proclamation des résultats se déroulera à ANDERNOS le samedi 7 avril 2018.

Trois prix de 1 000 Euros chacun seront attribués aux ateliers gagnants :

1. Prix Industrie (BAAS),
2. Prix Parcours formation (Rectorat),
3. Prix Pilotage (Comité Régional Aéronautique)

La bourse de 1 000 Euros sera versée aux clubs aéronautiques conventionnés avec les ateliers gagnants. Ces bourses serviront à financer les heures de vol du BIA des élèves à récompenser. Elles seront versées au compte BIA des clubs au plus tard le 30 Juin 2018.

CONTENU

Il s'agit de créer une vidéo de 1 à 3 minutes valorisant le contenu et les objectifs de la formation au BIA. Cette vidéo, une fois réalisée, devra être envoyée à au moins 2 chefs

d'établissement de la Région Nouvelle Aquitaine n'ayant pas d'atelier ou d'élèves inscrits au BIA dans un autre atelier. Les ateliers candidats devront poster la vidéo sur You Tube et envoyer le lien ainsi que les noms et les adresses des établissements destinataires de la vidéo à l'AMSA. Les ateliers pourront consulter le site www.amsaquitaine.fr pour information.

INSCRIPTION

Les ateliers candidats devront envoyer un mail pour signaler leur intention de participer à l'AMSA le plus tôt possible.

CRITERES D'EVALUATION

La production sera évaluée sur :

- L'exactitude des informations données,
- L'originalité et la qualité de la production.

L'AMSA se chargera de vérifier que les destinataires des vidéos n'ont pas d'élèves formés au BIA.

CONSTITUTION DU JURY

Le jury sera constitué de représentants de l'AMSA, du BAAS, du CRA 10 et du Rectorat.